



À la fin de l'année 2024, j'avais publié un article sur soi-esprit.info portant ce titre : « [Le plus grand défenseur de la plus pure des vérités, injustement et horriblement attaqué par un <journaliste>](#) ». Dans cet article je m'insurgeais de manière véhémement contre quiconque mettrait en doute en quoi que ce soit la parole si véridique de Grégoire Perra, professeur de philosophie au sein de l'Éducation Nationale (française). De tels comportements me paraissaient indignes de la déférence due à cette personnalité vénérable.

Certes le journaliste Brice Perrier avait publié dans une série de six articles une enquête approfondie au sujet des propos et comportements de Grégoire Perra. Mais que vaut une enquête approfondie et étayée par des faits face à la parole véridissime de Grégoire Perra ? Pas grand-chose, pour ne pas dire rien, telle était ma certitude^[1].

Mais voilà que mes convictions se trouvent cette fois-ci ébranlées par une décision de justice : on m'apprend que l'ANPAPS (l'Association Nationale pour la Promotion et l'Avenir de la Pédagogie Steiner-Waldorf) publie [un communiqué ce 30 janvier 2026](#) dans lequel elle mentionne que « *Nicolas Tavernier, Président de l'ANPAPS, a été relaxé par la cour d'appel de Rouen à la suite des poursuites en diffamation et injure publiques initiées par Monsieur Grégoire Perra.* »

Le site d'information des professionnels de l'éducation, ToutEdu, détaille un peu plus le contexte de cette affaire en justice, dans cet article : « [G. Perra, principal accusateur des écoles Steiner, traité de "prédateur sexuel", débouté en appel de sa plainte pour diffamation](#) ».

Au sujet des écoles Steiner, ToutEdu rappelle le contexte : « *La "Mission interministérielle de*

vigilance et de lutte contre les dérives sectaires" mettait alors en garde contre ces écoles en se fondant, au moins pour partie, sur les accusations de ce professeur de philosophie. En 2023, Nicolas Tavernier publie sur le site de l'ANPAPS une réponse aux allégations de Grégoire Perra dans laquelle il évoque son "imposture", "sa psychologie malade", le traite de "fieffé menteur", d'"affabulateur", d'"agresseur sexuel" (...) toujours prêt à tordre la réalité, mentir et manipuler pour sauver sa peau, au mépris de sa jeune victime d'alors". Il avait ajouté "Il ose tout, c'est même à ça qu'on le reconnaît". Il réagissait à une interview donnée par G. Perra au Point, largement reprise par de nombreux médias, et à "des milliers de tweets très virulents à l'égard de la pédagogie Steiner" ».

Et Brice Perrier n'est pas en reste, sur « X » (ex-Twitter), il publie entre autres ceci (<https://x.com/i/status/2018231836783083616>) :

« L'enquête que j'ai publiée en novembre 2024 sur Raison sensible prouvait déjà cela, en s'appuyant en premier lieu sur les écrits contradictoires, invraisemblables et mensongers de Perra.

Mais pour la première fois, une décision de justice reflète la réalité de ce personnage. La Cour de Rouen juge, notamment, qu'« au terme d'une enquête sérieuse et dans des termes prudents et mesurés », Tavernier a « pu de bonne foi employer les termes « cet agresseur sexuel » pour désigner Grégoire Perra ». Et ce « dans un but légitime d'information du public ».

Elle se réfère au contexte du départ de Perra de l'école Steiner où il enseignait, après qu'il ait été accusé d'attouchements par une élève. Un épisode qu'il avait jusqu'ici réussi à faire passer pour une rumeur colportée par les anthroposophes, alors que les faits l'accablent.

Mon enquête en livre le détail, mais, loin de se limiter à cet épisode, elle montre surtout comment Perra est devenu une supposée victime de l'anthroposophie emblématique de la lutte contre les sectes en France, en accumulant les mensonges depuis quinze ans.

Tout cela s'est fait avec le soutien inconditionnel d'organismes luttant contre les dérives sectaires tels que @Miviludes_Gouv et @unadfi.

Ses propos ont également été relayés par la plupart des médias, sans que leur pertinence et leur véracité ne soient jamais questionnées.

Jusqu'ici, la justice avait aussi fait preuve d'une grande clémence avec Perra, bien qu'elle ait reconnu dès 2013 qu'il tenait des propos diffamatoires sur les écoles Steiner. Mais il avait bénéficié de l'excuse de bonne foi, malgré sa malhonnêteté assez évidente. J'ai constaté cette malhonnêteté dès que j'ai commencé à enquêter sur le prétendu lanceur d'alerte, qui m'a très vite diffamé publiquement. Il n'a depuis cessé de le faire, à maintes reprises, comme seule réponse à mes questions, puis à mon enquête.

Cette décision de justice – « un arrêt très bien motivé et cohérent », d'après l'avocat @EmmanuelPierrat - change donc clairement la donne.

Mais qu'en sera-t-il du côté des fidèles de Perra et des médias qui l'ont présenté comme une

référence incontestable ? Le soutiendront-ils encore maintenant que la Cour de Rouen a permis de le qualifier d'agresseur sexuel et de fieffé menteur ? Remettront-ils au contraire en cause un témoignage dont l'influence a été considérable ? Celui de cet odieux personnage, comme l'a prouvé Raison sensible. »

Je me pose la même question mais à un niveau très égocentrique : qu'en sera-t-il de ma propre personne, qui a présenté publiquement Perra comme étant non pas *une* référence incontestable, mais **LA** référence universelle incontestable dans l'article « Le plus grand défenseur de la plus pure des vérités, injustement et horriblement attaqué par un 'journaliste' » ?

Est-ce que je le soutiendrai encore maintenant que la Cour de Rouen a permis de le qualifier d'agresseur sexuel et de fieffé menteur dans l'affaire susmentionnée ? J'ai perdu tous mes repères et je suis fragilisé à l'extrême par cette affaire.

Pouvez-vous m'aider, chers lecteurs, à faire la différence entre le vrai et le faux, et à prendre une décision... je n'y arrive pas tout seul en m'appuyant sur mes propres facultés et ma propre activité pensante. Peut-être une âme charitable pourrait-elle me mettre en relation avec la MIVILUDES ou l'UNADFI ? Ne sont-elles pas des organisations, si je ne me trompe, qui peuvent aider, soutenir et orienter les personnes victimes de gourous, entre autres ?

Dernière minute : l'ANPAPS publie ce 2 février 2026 un nouveau communiqué, lequel appelle à un véritable dialogue, en rappelant que le « **débat sur les pédagogies alternatives mérite mieux que des caricatures ou des oppositions idéologiques. Il appelle de la nuance, de la rigueur et une véritable ouverture d'esprit.** ». À lire sur cette page : <https://anpaps.org/communiqué-anpaps-une-victoire-qui-appelle-au-dialogue/>

Notes

^[1] Les six articles de Brice Perrier peuvent être lus via ces liens ci-dessous :

1. [Un gourou au cœur de la lutte anti-sectes \(1/6\) : accusé d'attouchements](#)
Symbole de la lutte contre les dérives sectaires, adoubé par les autorités et les médias, Grégoire Perra opère comme un gourou redouté. Enquête sur un prêcheur plus que douteux, et un passé graveleux.
2. [Un gourou au cœur de la lutte anti-secte \(2/6\) : de membre très actif à renégat](#)
Malgré son éviction de l'école de Chatou, Grégoire Perra a poursuivi son ascension dans le milieu anthroposophe. Avant de se retourner contre ce dernier et d'adopter une opportune posture de repentir.

3. [Un gourou au cœur de la lutte anti-secte \(3/6\) : dans un monde parallèle](#)

Du loufoque à l'inquiétant, Grégoire Perra dépeint les anthroposophes en puissants adeptes d'une doctrine à la fois fantaisiste et raciste. Un tableau virant au complotisme, et au monde parallèle.

4. [Un gourou au cœur de la lutte anti-secte \(4/6\) : la justice comme alibi](#)

Fort de ses relaxes, le témoignage de Perra semble authentifié par la justice. Or elle l'a seulement inscrit et légitimé dans un débat d'intérêt général, dans lequel seul son point de vue est entendu.

5. [Un gourou au cœur de la lutte anti-sectes \(5/6\) : en roue libre médiatique](#)

Les médias ont érigé le récit à la fois risible et terrifiant de Grégoire Perra en référence incontournable et incontestée. Ne pas abonder dans son sens vous assimile vite aux anthroposophes.

6. [Un gourou au cœur de la lutte anti-secte \(6/6\) : une faillite de l'esprit critique](#)

Le cas Perra révèle finalement la crédulité de ceux qui ont donné foi à ses propos sur les écoles Steiner alors qu'aucune dérive sectaire n'était avérée en France. Une faillite de l'esprit critique.